



obligation d'une commune sur terrain lui appartenant

Par **patayet**, le **23/02/2022** à **18:05**

bonjour,

la parcelle se situant juste devant la maison appartient à la commune. nous devons la traverser pour rentrer chez nous et principalement au garage. Avec les pluies, elle se transforme en boue et c'est la "gadoue". Impossible d'accéder au garage ! La voiture patine et s'embourbe. Et merci pour les chaussures! La mairie n'at-elle pas l'obligation de nous proucurer un accès correct à notre domicile?

Par **youris**, le **24/02/2022** à **20:45**

bonjour,

il n'existe pas de route (voie publique) pour accéder à votre garage ?

votre propriété est-elle enclavée ?

salutations